

« noblesse ancienne reprend ses titres ; la nouvelle conserve
 « les siens. Le roi fait des nobles à volonté ; mais il ne leur
 « accorde que des rangs et des honneurs, sans exception
 « des charges et des devoirs de la société. » Des susceptibilités
 politiques souvent respectables ont plusieurs fois empêché de
 mettre à nos armoiries le chef cousu de France : pourtant
 Louis-Philippe d'Orléans, roi des Français, portait: DE FRANCE,
 c'est-dire D'AZUR A TROIS FLEURS DE LIS D'OR, BRISÉ D'UN
 LAMBEL DE TROIS PIÈCES D'ARGENT.

Aussi on a substitué abusivement trois étoiles d'or aux trois
 fleurs de lis du chef de France.

Les étoiles n'ont rien à faire dans le chef d'azur, et ce chef
 lui-même sans ses fleurs de lis, n'étant plus le chef du
 royaume, ne signifie plus que nous en faisons partie.

Les armoiries de Lyon sans chef, c'est-à-dire DE GUEULES
 AU LION D'ARGENT sont très-communes dans les armoiries ;
 elles sont portées par plus de trente familles, parmi lesquelles
 se trouvent les Clisson, les Chatelus, les Duras en Gascogne,
 les Gramont en Bugey, les Vitré, les Beaufort (1), etc., etc.
 toutes très-respectables, mais qui n'ont par l'importance de
 la deuxième ville de France et ne peuvent être confondues
 avec elle ; par conséquent, on ne doit jamais adopter nos
 armoiries sans chef.

Suivent les chefs *fautifs en tous les cas* :

1° D'AZUR A TROIS ABEILLES D'OR, ici l'abeille est substituée
 à la fleur de lis : On ne retrouve quelque chose d'analogue
 que dans le chef des *princes* grands dignitaires de l'empire
 qui est : D'AZUR SEMÉ D'ABEILLES D'OR.

2° D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'OR : ici l'étoile est substituée
 encore à la fleur de lis. Il a existé sous l'empire un chef un

(1) Selon le *Trésor héraldique*, par Charles Ségoing, avocat au parlement
 de Paris, 1662.